

Centre Hospitalier de Valenciennes

COVID-19_Déductibilité fiscale des dons

Votre don fait l'objet d'une déduction fiscale



PARTICULIER



PROFESSIONNEL

66% DU MONTANT DE VOTRE DON
SUR LE REVENU

dans la limite de 20% du revenu imposable

**article 200 du Code général des impôts*

UN DON DE 100 euros VOUS COÛTERA 34 euros

60% DU MONTANT DE VOTRE DON
SUR LE REVENU OU SUR LES SOCIÉTÉS

dans la limite de 5 pour mille du CA HT

**article 238 bis du Code général des impôts*

UN DON DE 100 euros VOUS COÛTERA 40 euros

La déductibilité du don est possible dès lors que le don est effectué au profit d'organismes d'intérêt général poursuivant un objet à caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, sportif, humanitaire ou culturel.

Sont ainsi concernés les dons effectués aux :

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTÉ



**articles 200 et 238 bis du Code général des impôts*



Afin de pouvoir justifier du versement du don, **un reçu fiscal** devra être délivré au donateur selon le modèle CERFA de ce reçu fiscal, pour des dons effectués à des organismes d'intérêt général



Centre Hospitalier de Valenciennes

Formulaire de promesse de don - CHV

Je soussigné(e),

Nom

Adresse

Raison sociale

Téléphone

Mail

souhaite faire un don au Centre Hospitalier de Valenciennes.

Montant du don



- virement bancaire
- chèque
- espèces

Tous les dons au profit d'un établissement public de santé bénéficient d'une déductibilité fiscale :

- Pour les particuliers : déduction à hauteur de 66% du montant versé dans la limite de 20% du revenu imposable annuel
- Pour les professionnels : réduction d'impôt sur le revenu ou d'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% du montant versé, dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires HT

*Pour justifier du versement du don, un reçu fiscal (cerfa n°11580*04) est délivré au donateur.*

Signature et cachet de l'entreprise :

Fait à :

Le :

Centre Hospitalier de Valenciennes
Avenue Désandrouin - CS 50479
59322 Valenciennes Cedex
03 27 14 33 33 / www.ch-valenciennes.fr

 www.facebook.com/chvalenciennes  Twitter : @CHValenciennes



CENTRE HOSPITALIER
DE VALENCIENNES